



DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE NEUVIC SUR L'ISLE

PROJET D'ALIENATION D'UN CHEMIN RURAL Au lieu-dit : « LA GRANDE VEYSSIERE »

NOTICE EXPLICATIVE

Le Conseil Municipal envisage le projet d'aliénation d'un chemin rural Au lieu-dit : « LA GRANDE VEYSSIERE » (conformément au plan parcellaire ci-annexé).

Cette opération n'entraîne pas de perturbation dans la desserte des propriétés et constitue un aménagement de nature à améliorer les relations de voisinage.

En application des instructions suivantes:

- Lettre préfectorale à Messieurs les Maires du département, du 27 Mars 1975, relative à la conservation des chemins ruraux;
- Circulaire ministérielle adressée à Messieurs les Préfets, N°77-116 du 7 juillet 1977, relative au maintient du réseau des chemins ruraux.
- Lettre préfectorale aux Maires des communes du département, du 27 février 1995, relative aux modalités d'enquête publique préalable au classement, au déclassement, à l'ouverture, au redressement, à la fixation de la largeur des voies communales et des chemins ruraux et à l'aliénation de ces derniers.

Il n'y a pas lieu de maintenir quelque partie de chemin dont la cession est envisagée en vue de constituer un itinéraire touristique (pédestre, équestre, cycliste).

L'aménagement ne nuit pas à l'environnement et il n'est pas prévu d'opération de remembrement dans cette partie de la commune.

==_=-



Lieu-dit:

Departement de la DUKDUGNE "Commune de NEUVIC, SUR L'ISLE "La Grande Veyssiere" Section:



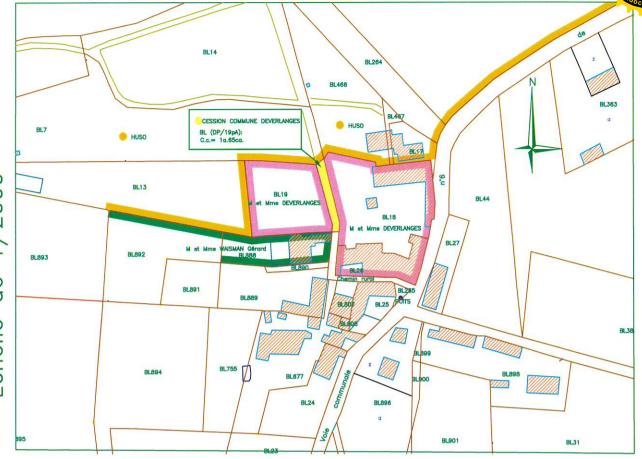


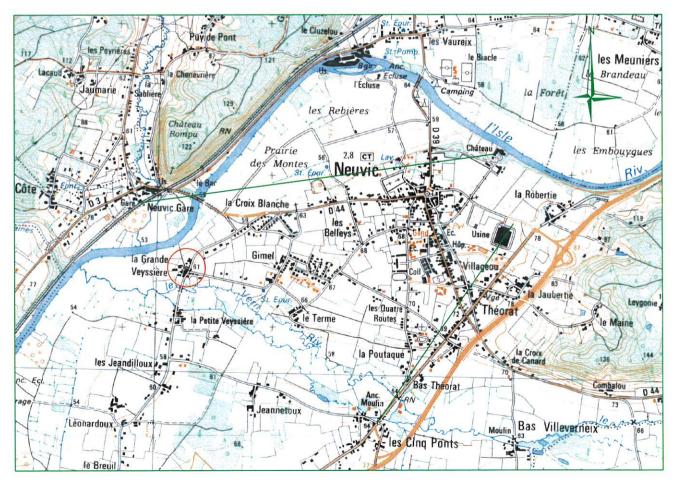
1/25000

de

Echelle

PLAN de SITUATION







Georges CHATENOUD Géomètre-Expert-Foncier D.P.L.G. 24800 THIVIERS Route de Nontron Bureau Secondaire: 9, Bd Henri JACQUEMENT,

24430 MARSAC SUR L'ISLE SALTEGOURDE

Ref: 24309-A155260 Date: 05.11.2015

